

COMITE DEPARTEMENTAL DE VENDEE Mail : cd85natation@orange.fr Tél. : 02.51.62.37.69  F.F.N. comité de vendée de natation	COMPETITION : Natathlon Départemental Avenirs n°1 Natathlon Départemental Jeunes n°1	
DATE : Dimanche 11 Février 2018	LIEU : Luçon	BASSIN : 25/6

ENGAGEMENTS sur extranat en ligne – Attention 2 compétitions distinctes

Engagement Individuel : 1.50€

CLUBS PARTICIPANTS : TOUS

CATEGORIES D'AGE : Avenirs et Jeunes (Titulaires du Pass Compétition)

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Secrétariat : Le CN Luçon et Le Comité Départemental de la Vendée

PROGRAMME

EPREUVES	REMARQUES
<p>Ouverture du bassin 8h30 – début 9h30 Matin</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 400 NL Jeunes ◆ 50 Pap Avenirs 1 ◆ 50 Brasse Jeunes ◆ 100 Pap Avenirs 2 ◆ 100 Dos Jeunes ◆ 50 Brasse Avenirs 1 ◆ 200 Pap Jeunes ◆ 100 Brasse Avenirs 2 ◆ Entracte 15 minutes ◆ 100 NL Jeunes ◆ 50 Dos Avenirs 1 ◆ 200 Brasse Jeunes ◆ 100 Dos Avenirs 2 ◆ 50 Dos Jeunes ◆ 50 NL Avenirs 1 ◆ 100 NL Avenirs 2 ◆ 800/1500 NL Jeunes <p>Ouverture du bassin 13 h30 - Début : 14h30 Après-midi</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 200 4 Nages Jeunes ◆ 50 NL Jeunes ◆ 200 NL Avenirs 1 ◆ 400 NL Avenirs 2 ◆ 100 Pap Jeunes ◆ 200 Dos Jeunes ◆ Entracte 15 minutes ◆ 100 Brasse Jeunes ◆ 200 NL Jeunes ◆ 50 Pap Jeunes ◆ 400 4 Nages Jeunes 	<p>Règlements : Les Avenirs 1 doivent nager le 200 NL + deux 50 m aux choix pour être classés. Les Avenirs 2 doivent nager le 400 NL + deux 100 m aux choix pour être classés.</p> <p>Pour se qualifier à la finale régionale, obligation d'avoir nagé les 5 épreuves à l'issu des 3 plots.</p> <p>Les Avenirs peuvent réaliser au maximum 3 épreuves du programme dans la journée</p> <p>Les Jeunes peuvent réaliser au maximum 5 épreuves du programme dans la journée</p> <p>Récompenses : <u>Natathlon :</u> Une médaille aux 3 premiers par épreuves et par catégories. (A1, A2, J1, J2, J3)</p> <p>Officiels : Chaque club doit fournir : 1 officiel pour 8 nageurs, 2 officiels pour 16 nageurs, 3 officiels pour 24 nageurs et 4 officiels au-dessus de 32 nageurs. Convocation des officiels 30 minutes avant le début des épreuves. Soit pour cette compétition 9h00 – 14h00</p>

Remarques :